

## Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 31 janvier 2022 à 19H00

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;  
Ludivine PAPLEUX, Echevine;  
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;  
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;  
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre  
André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE  
SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER,  
Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Luc GAILLY, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès  
MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Conseillers Communaux.  
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Léandre HUART, Echevin. Nino MANZINI, Gwennaëlle BOMBART, Conseillers  
communaux.

### Objet n°17 - Questions orales du Conseiller Yves GUEVAR au sujet de : Utilisation des Bâtiments des anciennes Maison Communale de l'Accueil de l'Enfance - Etat des Bâtiments de l'ancien couvent des Dominicains.

**L'Assemblée prend connaissance des questions orales de Monsieur le Conseiller Yves GUEVAR  
relatives à :**

- L'utilisation des Bâtiments des anciennes Maison Communale de l'Accueil de l'Enfance
- L'état des Bâtiments de l'ancien couvent des Dominicains

#### **1. Utilisation des Bâtiments des anciennes Maisons Communales de l'Accueil de l'Enfance**

Cela fait 2 ans que 3 MCAE ont fait place à une nouvelle crèche à la cité Rey.

Il était prévu, pour ne pas laisser les bâtiments vides, de pouvoir mettre les locaux ainsi rendus  
libres, de la rue de la Briqueterie et d'Hennuyères à disposition de nouveaux / nouvelles  
accueillant.es, moyennant des conditions financières adaptées, permettant d'accroître le nombre  
de places d'accueil de qualité disponibles.

Chaque local est prévu pour un maximum de 2 accueillant.es, avec une capacité maximale  
d'accueil limitée à 5 enfants par accueillant.e donc 10 enfants.

Si pour le bâtiment rue de la Briqueterie, cela semble bouger, qu'en est-il pour Hennuyères ?

Pouvez-vous nous donner l'état de la situation ?

Combien avez-vous reçu de candidatures ?

Toutes les candidatures sont-elles bien « des nouveaux / nouvelles accueillant.es »

Merci.

**Madame la Présidente du CPAS Bénédicte THIBAUT, disposant des compétences scabinales de la  
petite enfance, répond à la question orale**

Merci Monsieur Guevar. Effectivement les deux MCAE ont été mises à disposition d'accueillantes. La volonté du Collège a toujours été de les mettre le plus vite possible sur pied et en ordre pour que les accueillantes puissent exercer leur fonction d'accueil. Mais voici un petit rétroacte

1. Déménagement a eu lieu le 23/12/2019 ;
2. Dans la foulée, s'est tenue une réunion avec Elodie, notre juriste, pour faire les conventions domaniales ;
3. Le 21/2/2020, approbation des membres de la commission. C'est eux qui déterminent les acceptations pour les accueillantes ;
4. Le 4/3/2020 visite de l'ONE qui émet des remarques sur les bâtiments qui ne sont pas conformes totalement pour accueillir les accueillantes.
5. Ce 3 décembre 2020, rappelez-vous, c'était la veille du début de la pandémie COVID et avons été bloqués jusqu'en juillet 2020 ;
6. Nous avons reçu un rapport négatif de l'ONE en juillet 2020 et le service travaux a effectué un certain nombre de travaux. Cela a pris un peu de temps ;
7. Nous avons reçu 5 candidatures en juillet 2021
8. La commission de sélection s'est réunie avec désignation des accueillantes en octobre 2021
9. En octobre 2021, nous recevons l'accord de l'ONE et les pompiers pour la MCAE « les dents de lait ».
10. Le 12 janvier 2022, nous recevons l'autorisation du Bourgmestre et tout est finalisé. Elle fonctionne.

Pour la MCAE « petite Gertrude », une discussion est en cours avec l'ONE car l'office estime qu'il ne faudrait qu'une seule accueillante vu la configuration des lieux. Après discussion, il serait possible de disposer d'une seconde accueillante si les deux professionnelles décident de se mettre ensemble ou d'aller vers une maison de l'enfance, ce qui n'est pas notre objectif. Ça prend donc plus de temps vu les exigences de l'ONE. D'un moment à l'autre, elle ouvrira également.

## **2. Etat des Bâtiments de l'ancien couvent des Dominicains**

Faisant suite à la visite du site de l'ancien couvent des Dominicains, organisée par le groupe de travail Rénovation urbaine, initiative que nous soulignons, nous avons constaté des anomalies, dont de nombreuses infiltrations d'eau, qui peuvent dégrader rapidement le bâtiment de manière irréversible, que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments.

Ce relevé, photos à l'appui, vous a été envoyé mi-janvier.

Je sais l'Echevin très attentif sur ces problématiques, ayant eu une conversation de vive voix avec lui sur le site.

Néanmoins nous aimerions savoir si des actions de conservations et de préservations ont été établies, estimées et planifiées ?

Nous avons constaté également des anomalies touchant la structure qui ont fait l'objet de soutiens provisoires par étançons. Comptez-vous faire appel à un bureau d'étude pour évaluer la stabilité de ces structures ?

Au niveau de la salle des archives, laquelle a été récemment vandalisée, prévoyez-vous une remise en ordre afin de permettre leur accès à des personnes ou des groupes oeuvrant sur notre territoire à des recherches historiques ?

Merci à vous de préserver le patrimoine historique que recèle notre ville.

**Monsieur l'Echevin André-Paul COPPENS répond à la question orale en l'absence de l'Echevin Léandre HUART**

Concernant les travaux de conservation du bâtiment, un cahier des charges est en ce moment à l'étude.

Il faut savoir que plusieurs petites interventions ont déjà été effectuées au niveau des toitures et gouttières par une entreprise agréée « bâtiments historiques » mais cela n'a pas suffi.

Il est également à noter que le lierre présent sur les façades intérieures a été traité par l'équipe espace vert du service des travaux en coupant sa base sur 1 M de hauteur. Une fois que les racines et le feuillage seront séchés, il est prévu d'effectuer un arrachage de celui-ci par une entreprise privée équipée d'une nacelle (travaux déjà commandés).

Le service travaux est actuellement en contact avec un bureau d'étude spécialisé en restauration de bâtiments historiques. Une réunion avec celui-ci est programmée sur site afin d'évaluer la stabilité de la charpente, du plancher et remédier aux différents problèmes de stabilité, et ce, en vue d'élaborer un cahier des charges parfaitement adaptés aux bâtiments des Dominicains. Par la suite, un bureau d'études sera désigné selon le principe d'un marché public.

En ce qui concerne les archives stockées dans les bâtiments, des sociétés ont été consultées (voir Direction Générale) afin d'établir un cahier des charges faisant appel au CDU (Classement Décimal Universel). L'aire des simples boîtes sera dès lors révolue.

C'est un fameux chantier qui ne se fera pas en un claquement de doigts et non sans un investissement financier conséquent mais qui est indispensable si nous voulons préserver les documents de notre Ville et surtout optimiser le traitement de ceux-ci.